



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 7 mars 2021

Lutte contre la COVID-19 : prorogation de la fermeture de certains secteurs de Toulouse jusqu'au dimanche 14 mars 2021 inclus.

Certains secteurs de Toulouse ont été fermés à partir du 28 février dernier compte tenu du taux d'incidence très élevé qui était alors observé à Toulouse, et des nombreux rassemblements statiques sans respect de la distanciation physique, ni port du masque, qui y avaient été constatés les jours précédents, malgré un renforcement des contrôles.

Une semaine plus tard, le taux d'incidence a légèrement baissé mais demeure très élevé (246 cas positifs sur 100 000 habitants), juste en-deçà du seuil d'alerte maximale.

Aussi Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, ont-ils décidé de prolonger la fermeture de ces secteurs de Toulouse jusqu'au dimanche 14 mars 2021 à minuit.

Cette mesure s'appliquera sur les portions de voie publique suivantes :

- les berges de la Garonne situées en contrebas de la place Saint-Pierre, du quai Saint-Pierre, du quai Lucien Lombard, du quai de la Daurade, du quai de Tounis et correspondant à la promenade Henri Martin,
- la place de la Daurade,
- la prairie des Filtres,
- le quai de l'Exil Républicain Espagnol.

La liste des lieux concernés par l'obligation pourra être actualisée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 €.

CONTACTS PRESSE

communication@occitanie.gouv.fr - 05 34 45 34 45 | Mairie de Toulouse – service.presse@mairie-toulouse.fr – 05 61 22 21 47

  @prefetoccitanie

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués